

Commune de Billens-Hennens  
A l'attention du Conseil Communal  
Chemin de la Bioleyre 2  
1681 Billens-Hennens

Granges-Paccot, le 27 avril 2021

### **Mise en place de comités de pilotage pour les projets éoliens**

Monsieur le Syndic,  
Madame la Conseillère communale, Monsieur le Conseiller communal,

En sa qualité d'acteur de la transition énergétique, il appartient à Groupe E de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération et de planification éolienne cantonale. La nécessité d'assurer un approvisionnement énergétique, renouvelable, local et surtout hivernal, nous amène à chercher des solutions pour notamment remplacer la production nucléaire et anticiper les besoins d'une électrification galopante (mobilité électrique, transfert des énergies fossiles vers l'électricité). Le développement éolien, dont le processus ne fait que commencer, est une solution assurément à envisager.

#### **Groupe E Greenwatt**

Léonie Berset  
Chargée d'affaires éolien  
T +41 840 20 30 40  
leonie.berset@greenwatt.ch

Groupe E SA  
Route de Morat 135  
1763 Granges-Paccot

groupe-e.ch

#### **Processus et prochaines étapes**

Nous nous trouvons actuellement au tout début d'un processus de plusieurs années.

Le développement éolien à Fribourg fait l'actualité et les débats dans le cadre des votations communales l'ont confirmé. Afin de prendre du temps pour rétablir la confiance essentielle avec la population fribourgeoise et les exécutifs concernés, Groupe E Greenwatt a pris la décision de concentrer ses efforts pour informer les exécutifs fraîchement élus, organiser des comités de pilotage avec les communes et définir, avec elles, comment informer leur population et envisager ensemble le début des études de terrain.

Dans cette optique, nous souhaitons organiser un comité de pilotage (COPIL) par projet. Cet organe de concertation et de propositions qui assure l'optimisation du développement du projet aura les rôles suivants :

- Assurer que les intérêts de toutes les parties prenantes soient recensés et conciliés au mieux ;
- Identifier les hypothèses, les contraintes, les opportunités du projet ;
- Optimiser le pilotage du projet ;
- Arbitrer les conflits éventuels entre les parties prenantes du projet et trouver des solutions concertées à tous problèmes rencontrés ;
- Déterminer les mesures nécessaires pour satisfaire les exigences liées à la réalisation puis à l'exploitation des installations éoliennes.

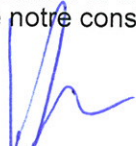
La première séance, prévue à la fin mai ou au début juin 2021, permettra notamment à chacun de connaître l'état d'avancement du projet, de définir les règles de fonctionnement du comité et de discuter des étapes à venir.

A cet effet, nous vous saurions gré de bien vouloir communiquer à la soussignée de droite, d'ici au 14 mai 2021, le nom du membre de l'exécutif que votre Conseil communal souhaite déléguer au sein de ce comité de pilotage. Dans le cas où votre commune ne souhaite pas y être représentée, nous vous remercions d'ores et déjà de nous en informer.


Les communes ayant leur territoire sur deux sites potentiels de développement éolien ont la possibilité de participer aux deux comités respectifs.

Conscient de l'impact qu'un parc éolien peut avoir sur la vie d'une région, mais convaincu de la nécessité de l'éolien pour compléter le mix énergétique de notre canton, Groupe E Greenwatt souhaite développer ses projets éoliens dans un climat serein, basé sur le dialogue et la confiance.

En espérant avoir suscité votre intérêt à une collaboration future sur le thème du développement éolien et demeurant très volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère communale, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.



Jacques Mauron  
Directeur général  
Groupe E



Léonie Berset Bongard  
Chargée d'affaires éolien  
Groupe E Greenwatt

**Copies à :**

- Commune de Misery-Courtion
- Commune de Courtepin
- Commune de Belfaux
- Commune de La Sonnaz
- Commune de Villorsonnens
- Commune du Châtelard
- Commune de Grangettes-près-Romont
- Commune de Sorens
- Commune de Sâles
- Commune de Vuisternens-devant-Romont
- Commune de Le Flon
- Commune de Sivrîez
- Commune d'Ursy
- Commune de Romont
- Commune de Billens-Hennens
-



Groupe E – Greenwatt  
A l'att. de Mme Berset Bongard  
et M. Mauron  
Route de Morat 135  
1763 Granges-Paccots

Billens, le 11 mai 2021

### Comités de pilotage pour les projets éoliens

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal de Billens-Hennens a bien reçu et pris note de votre courrier du 27 avril 2021 concernant la mise en place de comités de pilotage (COFIL) pour les projets éoliens.


Dans son ensemble, le Conseil a pris acte de la proposition et y apporte la réponse suivante :

- Le Conseil communal estime la démarche et la demande de participer à un comité de pilotage inadéquates et prématurées ;
- Le Conseil communal souhaite attendre et se rallier à une action coordonnée par la Préfecture et par l'Association des communes de la Glâne visant à organiser une information des conseils communaux, tant de la part des promoteurs de ces parcs éoliens (DEE, SdE, Groupe E) que de leurs opposants (Paysage Libre, Vents Contraires, etc.).

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic



Florian Dubail



La Secrétaire



Carine Meister